

## REPÈRES CHRONOLOGIQUES SUR LA COMMUNE DE PARIS (1871)

## **AVANT LA COMMUNE**

1789-1795	Première Commune de Paris, dont le premier maire est Jean-Sylvain Bailly.
22 septembre 1795	La Constitution de l'an III remplace la commune de Paris par 12 municipalités distinctes.
17 février 1800	La loi du 28 pluviôse an VIII divise Paris en 12 arrondissement avec à leur tête un maire, un adjoint et un com- missaire de Police. La ville est sous l'autorité de deux représentants de l'État : le préfet de la Seine et le préfet de police.
19 juillet 1870	La France déclare la guerre à la Prusse.
2 septembre 1870	Capitulation de Sedan, Napoléon III est fait prisonnier.
4 septembre 1870	Proclamation de la République. Formation du gouvernement de la Défense nationale présidé par le général Trochu.
19 septembre 1870	Début du blocus de Paris.
27 octobre 1870	Capitulation de Bazaine à Metz.
31 octobre 1870	Vague de mécontentement à Paris.
3 novembre 1870	Un plébiscite confirme la confiance des Parisiens au gouvernement de la Défense nationale.
5/7 novembre 1870	Élections des 20 municipalités d'arrondissement.
5 janvier 1871	Début du bombardement de Paris par les Prussiens.
19 janvier 1871	Défaite de Buzenval.
28 janvier 1871	Le gouvernement demande l'armistice. L'Allemagne annonce qu'elle ne traitera qu'avec un gouvernement régulier issu d'une assemblée élue.
8 février 1871	Les élections législatives donnent une majorité aux monarchistes alors que Paris a voté pour les candidats républicains.
15 février 1871	L'Assemblée nationale décide la suppression du solde de 1.50 franc des gardes nationaux.
17 février 1871	Adolphe Thiers est désigné chef de l'Exécutif.
l <sup>er</sup> mars 1871	Ratification par l'Assemblée nationale des préliminaires à la paix prévoyant la perte de l'Alsace et de la Lorraine messine et l'occupation par 30 000 Prussiens d'une partie de Paris.
10 mars 1871	L'Assemblée nationale décide de s'installer à Versailles. Adoption des statuts d'une Fédération de la Garde nationale.

## LA COMMUNE

LA COMMUNE	
18 mars 1871	Échec de la reprise des canons gardés sur la butte Montmartre. Face à l'opposition de la population, une partie de la troupe envoyée par Thiers fraternise avec les insurgés. Le général Lecomte, à la tête de l'opération, est sommairement fusillé.  Le gouvernement quitte Paris de même que le préfet de la Seine, Jules Ferry.
19 mars 1871	Occupation des principaux édifices de Paris par le Comité central de la Garde nationale. Le Comité central lève l'état de siège, libère les détenus politiques, décrète la suppression de l'armée permanente et annonce des élections municipales pour le 22 mars.
21 mars 1871	La proposition d'organiser des élections municipales le 22 mars est rejetée par l'Assemblée qui vote simple- ment l'urgence sur le projet.
22 mars 1871	Le Comité central annonce la remise des élections au 26 mars.
24 mars 1871	Ouverture au peuple du jardin des Tuileries.
26 mars 1871	Organisation d'élections.
28 mars 1871	Proclamation de la Commune à l'Hôtel de Ville.
29 mars 1871	Première séance de la Commune. Formation de dix commissions reprenant les attributions des anciens minis- tères et d'une commission exécutive. Remise des loyers d'octobre 1870 et de janvier et avril 1871.
2 avril 1871	Fixation du maximum des traitements à 6000 francs. La Commune décrète la séparation de l'Église et de l'État. Suppression de l'enseignement religieux à l'école. Les Versaillais s'emparent de Courbevoie.
3-4 avril 1871	La Commune tente une marche sur Versailles qui se solde par un échec.
14 avril 1871	Vote par l'Assemblée nationale d'une loi municipale prévoyant la nomination par l'exécutif des maires et adjoints des communes de plus de 20 000 habitants. A Paris, le préfet de police et le préfet de la Seine sont maintenus, les maires d'arrondissement sont choisis hors des conseils municipaux.
16 avril 1871	Organisation d'élections complémentaires pour remplacer les élus ayant démissionné suite à la proclamation de la Commune.  Confiscation des ateliers abandonnés par leurs patrons pendant et depuis le siège.
25 avril 1871	Réquisition des appartements vacants pour les habitants des quartiers bombardés.
27 avril 1871	Interdiction des amendes et retenues sur salaires.
28 avril 1871	Suppression du travail de nuit des ouvriers boulangers.
1 <sup>er</sup> mai 1871	Constitution d'un Comité de salut public de 5 membres.
6 mai 1871	Restitution gratuite des objets mis en gage au Mont-de-Piété d'une valeur inférieure à 20 francs.
15 mai 1871	Destruction de la maison de Thiers place Saint-Georges.
16 mai 1871	Démolition de la colonne Vendôme.





PARIS	ARCHI
21 mai 1871	Début de la Semaine sanglante. 130 000 hommes, commandés par Mac Mahon pénètrent dans Paris. Résistance désorganisée de la part des Parisiens.
22 mai 1871	Début des exécutions sommaires.
23 mai 1871	Prise de Montmartre par les Versaillais. Mise en place de cours prévôtales pour juger les insurgés pris les armes à la main. Début de l'incendie des Tuileries.
24 mai 1871	Incendie du Palais Royal, de la préfecture de police, du palais de justice et de l'Hôtel de ville.
26 mai 1871	Massacre de la rue Haxo.
28 mai 1871	147 fédérés sont fusillés par les Versaillais au cimetière du Père Lachaise.

## **APRÈS LA COMMUNE**

14 mars 1872	Dissolution générale des gardes nationales. Loi Dufaure interdisant l'affiliation à l'Internationale.
Février/mars 1876	Les élections donnent une forte majorité aux républicains à l'Assemblée nationale.
3 mars 1879	Adoption d'une loi d'amnistie partielle pour les communards.
11 juillet 1880	Adoption d'une loi d'amnistie complète libérant 541 hommes et 9 femmes.
5 avril 1884	La loi sur l'organisation municipale donne un statut particulier à Paris. Le pouvoir exécutif est attribué au préfet de la Seine et les pouvoirs de police sont confiés au préfet de police. Paris n'a pas de maire.
31 décembre 1975	La loi portant réforme du régime administratif de Paris restaure la fonction de maire de Paris, élu par le conseil municipal.

